



RAPPORT DU COMITÉ DE SURVEILLANCE DU STTCSN

composé de Philippe Gallo, Sophie Desrosiers et de Maguy-Frantz Augustin (absente)
dont la rencontre a eu lieu le 1^{er} novembre 2024.

Madame Nathalie Chamberland, trésorière, nous a présenté les états financiers se terminant le 29 février 2024, soit l'état de la situation financière, l'état des résultats et l'évolution de l'actif net de l'exercice pour cette période. Elle nous a également fourni des explications sur les principaux écarts budgétaires constatés à l'état des résultats.

L'excédent total par rapport au budget a été influencé principalement par les variations des charges et des produits, comme suit :

- Produits : Les revenus ont dépassé les attentes du budget, atteignant 107% du montant prévu. Les intérêts sur épargne à terme ont été 210% plus élevés que le budget (73 000\$ de plus) car certains placements venaient à échéance et ont été remplacés avec un taux d'intérêt plus avantageux.
- Charges : Les charges globales ont été inférieures au budget, totalisant seulement 70 % du montant prévu. Cela est dû à des coûts moindres dans plusieurs catégories clés dont:
 - Dirigeants : Les coûts sont à 58 % du budget, car il y a eu un congé autofinancé durant la période (4 mois) et une fin de mandat.
 - Assemblées générales : 60 % du budget en raison de plus de participation en virtuel.
 - Comités spécifiques : Certains comités, comme ceux sur la condition féminine et le comité d'intégration, ont dépensé en dessous du budget (respectivement à 28 % et 27%).
 - Dépenses non engagées : Certaines catégories comme le "Comité de surveillance" et les "Comités mixtes à la formation" n'ont eu aucune dépense.

Les économies notables dans ces différentes lignes de charges, combinées aux produits excédentaires, ont permis de générer un excédent bien supérieur au budget initialement prévu.

Les registres comptables et tous les documents nécessaires ont été mis à notre disposition afin de nous permettre de valider dans le cadre de notre mandat :

- la conformité des dépenses avec les prévisions budgétaires, les politiques en vigueur et les décisions prises en instance;
- la gestion adéquate des biens du syndicat;
- l'encaissement des effets à recevoir dans un délai raisonnable.

Nos travaux pour cette période se sont poursuivis par des questions et discussions sur les états financiers ainsi que l'observation des documents, tels que des informations de paiements et pièces justificatives. Certaines décisions de l'exécutif, comme l'octroi de don a aussi été validé par les pièces justificatives.

Dans leur ensemble, les documents obtenus nous apparaissent conformes aux dispositions des politiques en vigueur et la gestion des biens du syndicat semble adéquate.



Finalement, le comité de surveillance recommande :

de recevoir les états financiers pour l'exercice de 12 mois se terminant le 29 février 2024

Nous terminons en soulignant la précieuse collaboration de Nathalie Chamberland, trésorière, qui nous a permis de mener à bien notre mandat.

Philippe Gallo

2024-11-04

Date

Sophie Desrosiers

2024-11-04

Date